

INTÉGRER LA POSTUROLOGIE CLINIQUE À SA PRATIQUE DE PODOLOGUE

Expertise en physiopathologie du contrôle sensorimoteur

Pourquoi cette formation ?

Ces dernières années, de nombreuses preuves scientifiques démontrent l'influence du pied sur la posture. Il n'est donc plus possible aujourd'hui de s'intéresser au pied comme s'il était isolé du reste du corps. Depuis 2015, le bilan podologique doit obligatoirement tenir compte de la statique et de la dynamique du pied ainsi que de leurs interactions avec l'appareil locomoteur.

Présentation de la formation :

Cette formation s'adresse aux podologues désireux de développer une vision globale du corps humain et un raisonnement systémique pour une prise en charge holistique de leurs patients, quelles que soient leurs plaintes. Dispensée par des cliniciens et enseignants expérimentés et multidiplômés, cette formation complète en 2 ans et « evidence-based » (alliant les connaissances théoriques les plus récentes et de meilleur niveau et l'expérience clinique) vous permettra de maîtriser tous les concepts clés de la posturologie. Vous maîtriserez des outils cliniques et instrumentés simples et fiables (validés par la littérature scientifique internationale) pour réaliser un bilan podologique postural rapide, complet et efficace, des pieds à la tête. Cette approche rationnelle de la posturologie clinique vous permettra d'appréhender rapidement tous les paramètres de la posture de vos patients en étant sûr de vous, facilitant ainsi des choix de prise en charge aboutissant aux meilleurs résultats thérapeutiques. Vous aurez rapidement l'opportunité de diversifier vos possibilités thérapeutiques, d'améliorer vos résultats et de développer votre activité.

Les + de ce cursus :

Le protocole est stable tout au long du cursus : vous apprendrez les notions cliniques les plus utiles et les méthodes diagnostiques et thérapeutiques les plus efficaces dès le début de la formation. Elles seront revues, complétées et enrichies (sans toutefois être remplacées) d'un séminaire et d'une année à l'autre. Ainsi, en deux ans vous bénéficierez d'une formation complète basée sur les connaissances scientifiques les plus récentes et de meilleur niveau associées aux dizaines d'années d'expérience clinique de vos formateurs. Le tout dans une ambiance bienveillante et confraternelle au service de la qualité pédagogique.

LES INTERVENANTS

Cursus conçu et animé par **Arnaud FOISY**
Podologue DE, Posturologue, Ostéopathe DO
Docteur en Science du Mouvement, du Sport et de la Motricité Humaine
Chercheur associé au groupe IRIS, CNRS-FR3636

Les séminaires sont également encadrés par **Damien SONNERY-COTTET**
Podologue DE, Masseur-kinésithérapeute DE,
DIU Posturologie-Clinique, Master 2 Sciences de l'éducation

LA PEDAGOGIE

Cette formation alterne théorique et pratique (50%). Dès le premier séminaire, vous pourrez mettre en pratique avec vos patients .

Un environnement numérique sera mis à votre disposition tout le long du cursus. Il regroupera les questionnaires, les supports et annexes, un forum permettant d'échanger entre apprenants et formateurs et poser ses questions.

DURÉE

2 ans
8 séminaires de 3 jours
(24 jours - 168 heures)

TARIF

4880€ (610€/séminaire)
+ 20€/déjeuner (en 2024)

FINANCEMENT*

Dépôt DPC et FIF-PL en cours
*Nous contacter

CURSUS COMPLET EN POSTUROLOGIE

CALENDRIER 2023-2025

ANNÉE 1		ANNÉE 2	
Séminaire 1	26 au 28 septembre 2024	Séminaire 1	22 au 24 mai 2025
Séminaire 2	14 au 16 novembre 2024	Séminaire 2	16 au 18 octobre 2025
Séminaire 3	16 au 18 janvier 2025	Séminaire 3	15 au 17 janvier 2026
Séminaire 4	13 au 15 mars 2025	Séminaire 4	12 au 14 mars 2026

OBJECTIFS 1ÈRE ANNÉE

- Comprendre ce qu'est la posturologie
- Connaître les bases théoriques du contrôle postural
- Développer une vision globale du corps humain et un raisonnement systémique
- Appréhender le rôle du pied dans les activités posturo-cinétiques
- Utiliser des outils cliniques simples et fiables pour réaliser un bilan podologique postural simple, rapide, complet, efficace, et evidence-based
- Développer une clinique pluridisciplinaire : Tester toutes les entrées du système postural et orienter vers les thérapeutes appropriés en fonction de chaque patient
- Développer sa qualité palpatoire et échanger avec des ostéopathes
- Maîtriser les bases d'un examen instrumenté
- Réaliser des semelles posturales
- Diversifier ses possibilités thérapeutiques et améliorer ses résultats, notamment pour les douleurs chroniques non spécifiques (rachialgies...)

OBJECTIFS 2ÈME ANNÉE

- Améliorer sa maîtrise des tests cliniques, leurs interactions et comment travailler en pluridisciplinaire
- Prendre en charge un trouble proprioceptif et/ou orienter chez le kinésithérapeute / ostéopathe
- Prendre en charge un trouble de l'entrée visuelle et/ou orienter chez l'ophtalmologue/orthoptiste
- Prendre en charge un trouble de l'entrée manducatrice et/ou orienter chez le dentiste
- Prendre en charge un trouble vestibulaire et/ou orientation chez l'O.R.L.
- Maîtriser l'examen instrumenté pour objectiver votre examen clinique
- Prendre en charge des populations spécifiques : enfants, personnes âgées, sportifs dans le cadre des troubles posturaux
- Découvrir les bases du kinesio-taping

PUBLIC

Pédicures-podologues

PRE-REQUIS

Diplôme d'état de PP
 Passerelles possibles si déjà formé en posturologie (nous contacter)

LIEU

NANTES
 IFM3R de St Sébastien sur Loire

CURSUS COMPLET EN POSTUROLOGIE

PEDAGOGIE

Cette formation alterne théorique et pratique (50%). Dès le premier séminaire, vous pourrez mettre en pratique avec vos patients .

Un environnement numérique sera mis à votre disposition tout le long du cursus. Il regroupera les questionnaires, les supports et annexes, un forum permettant d'échanger entre apprenants et formateurs et poser ses questions.

- Echanges, convivialité et encadrement de qualité grâce à deux formateurs pour la pratique
- Alternance de pratique et de théorie, de cas cliniques et de travaux pratiques
- Supports PDF mis à disposition et présentés au vidéoprojecteur, agrémentés de nombreuses photos
- Bibliographie actualisée
- Matériel nécessaire aux tests cliniques mis à disposition

EVALUATIONS EN COURS DE FORMATION

- Avant chaque séminaire, vous aurez un QCM à compléter via l'environnement numérique. Ce QCM vous sera également soumis après le séminaire. Il permet de s'assurer de la bonne compréhension des différents points abordés et d'évaluer la progression individuelle et générale du groupe.
- Entre chaque séminaire : Révisions des acquis et questions
- EVALUATION FINALE ANNEE 1
Une évaluation finale le dernier jour du séminaire 4 est organisée en deux parties :
 - 1 écrit (QROC) sur table => Durée 1h
 - 1 évaluation pratique où vous serez à tour de rôle patient puis praticien pour réaliser un bilan => Durée 1h
- EVALUATION FINALE ANNEE 2
Une évaluation finale le dernier jour du séminaire 8 est organisée en deux parties :
 - 1 écrit (QROC) sur table => Durée 1h
 - 1 évaluation pratique où vous serez à tour de rôle patient puis praticien pour réaliser un bilan => Durée 1h

Remarque : Les différentes évaluations font entièrement partie du processus de formation, il est donc indispensable de les compléter dans les temps voulus.

Ces évaluations servent aux formateurs pour s'auto-évaluer et s'assurer que tout est bien compris ainsi que pour vous, pour identifier les points à éventuellement revoir ou être vigilant.

EPREUVES DE CERTIFICATION (certification en cours - Les épreuves de certifications seront payantes)

Après la formation, vous aurez 3 mois pour rédiger un dossier de pratique à partir de 2 cas de patients rencontrés en cabinet. Ce dossier devra présenter les consultations détaillées (initiales et de suivi), le bilan podologique et postural réalisé, le projet thérapeutique et le plan d'appareillage. Vous devrez également réaliser l'orthèse plantaire adaptée (si le projet thérapeutique en contient). Vous aurez une trame pour vous guider dans la rédaction de votre dossier de pratique.

Vous présenterez ensuite votre réflexion, vos conclusions et votre approche thérapeutique à un jury.

CURSUS COMPLET EN POSTUROLOGIE

Année 1

SEMINAIRE 1 : Les bases de la posturologie clinique

26 au 28 septembre 2024

Ce séminaire vous permettra de découvrir les bases théoriques et cliniques de la posturologie. Les concepts clés de la physiologie de la posture seront explicités, et les stagiaires apprendront à réaliser un bilan postural des pieds à la tête, de l'interrogatoire à la réalisation des tests. Les principes de traitement seront exposés ainsi que la théorie et la pratique de la réalisation de semelles neurosensorielles.

- Bases théoriques et cliniques de la posturologie
- Concepts clés de la physiologie de la posture
- Bilan postural : Interrogatoire, bilan morphostatique et protocole clinique
- Principes de traitement
- Réalisation de semelles neurosensorielles

SEMINAIRE 2 : Bilan dynamique et interdisciplinarité

14 au 16 novembre 2024

Ce séminaire permettra d'approfondir la physiologie et la pathologie posturale. Il visera en particulier à développer une approche systémique et un raisonnement basé sur la notion d'information et de régulation sensorielle. Une attention particulière sera apportée aux chaînes neuro-musculaires et à la proprioception. Sur le plan clinique, vous serez amené à développer votre qualité palpatoire et apprendrez à réaliser un bilan postural complet, incluant des tests dynamiques d'évaluation de la mobilité et du tonus musculaire. La recherche des différents parasites pouvant perturber le contrôle postural sera abordée.

- Notions approfondies de physiologie et de la pathologie posturale
- Chaînes neuro-musculaires
- Entrée proprioceptive : Définition, récepteurs et rôle dans le contrôle postural, dysfonction proprioceptive, physiopathologie, traitement : méthodes de déparasitage
- Education palpatoire
- Bilan postural : Examen dynamique et recherche de parasites

SEMINAIRE 3 : Entrées proprioceptives et céphaliques

16 au 18 janvier 2025

Lors de ce séminaire, l'anatomie et la physiologie de la proprioception et des entrées céphaliques du système postural (vision, vestibule et région dento-manducatrice) seront abordés. Vous apprendrez à tester chacune de ces entrées dans le but de tenir compte des perturbations pouvant les affecter et de proposer une prise en charge appropriée incluant notamment une orientation vers le spécialiste concerné. L'éducation à la sensorialité palpatoire se poursuivra, avec un abord spécifique de la région des genoux, hanches et bassin. La notion d'inégalité de longueur des membres inférieurs et ses implications cliniques seront présentées selon les données actuelles de la science.

- L'entrée oculaire (la vision, l'oculométrie) : Anatomie, rôle, tests et prise en charge
- L'entrée vestibulaire et la région dento-manducatrice : Anatomie, rôle, tests et prise en charge
- L'entrée proprioceptive : Tests palpatoires, latéralités et céphalées, tests de mobilité des genoux, hanches, bassin, ILM
- Protocole d'examen clinique postural

SEMINAIRE 4 : Bilan instrumenté et rachis

13 au 14 mars 2025

Ce séminaire vous permettra de découvrir les bases théoriques et cliniques d'un examen instrumenté : podométrie statique et dynamique et stabilométrie. L'éducation à la sensorialité palpatoire se poursuivra, avec un abord spécifique de la région du rachis et du thorax. Outre les dysfonctions, les pathologies du rachis et leur prise en charge seront présentées selon les données actuelles de la science.

- Les bases de la stabilométrie et de la podométrie : Intérêt, technologies, paramètres, bilan, fournisseurs
- L'analyse de la marche : Physiopathologie, tests cliniques, technologies, paramètres, bilan, fournisseurs
- Proprioception et dysfonctions du rachis
- Respiratoire et posture - Rachialgies
- Protocole d'examen clinique postural
- Réalisation de semelles neurosensorielles suivant le bilan clinique réalisé

CURSUS COMPLET EN POSTUROLOGIE

Année 2

SEMINAIRE 1 : Entrées céphaliques et bilan instrumentée (notions approfondies)

22 au 24 mai 2025

Vous apprendrez à identifier de manière précise, complète et fiable les dysfonctionnements pouvant affecter les entrées céphaliques du système postural afin d'orienter vers le spécialiste concerné si besoin. L'accent sera mis sur le diagnostic différentiel, l'identification des signes d'alerte et l'orientation au médecin en cas de pathologie organique affectant ces capteurs. Les notions les plus approfondies de la physiologie de ces récepteurs et de leurs interactions seront abordées.

Vous apprendrez également à réaliser une analyse complète des capacités posturo-cinétiques des patients : bilan stabilométrique, bilan baropodométrie statique et dynamique, analyse photogrammétrique et vidéo, capteurs inertiels. L'ensemble des paramètres d'analyse du mouvement que ces outils d'aide au diagnostic permettent d'obtenir seront présentés, assortis de nombreux cas cliniques.

- Entrée oculaire (vision et oculomotricité) : Tester l'entrée visuelle et oculomotrice, méthodologie diagnostique, pathologies oculaires et oculomotrices, prise en charge et orientation selon les signes d'alerte
- Entrées vestibulaire et dento-manducatrice : Idem
- Stabilométrie et podométrie : Réaliser un bilan, interpréter le bilan et ses différents paramètres
- Analyse du mouvement en posture debout : Bilan photogrammétrique de la posture debout
- Analyse du mouvement en dynamique : Bilan cinématique de la marche

SEMINAIRE 2 : Personnes âgées, enfants et posture

16 au 18 octobre 2025

Les tests spécifiques aux enfants et personnes âgées seront abordés, ainsi que les particularités de leur prise en charge, assorties d'exemples cliniques. Une attention particulière sera portée au diagnostic différentiel et à l'identification de pathologies graves relevant de l'orientation au médecin. Vous apprendrez à évaluer le risque de chute chez la personne âgée, les retards de développement neurosensoriel de l'enfant et ses troubles de la marche, et à identifier les prises en charge les plus appropriées. Les liens entre posture et troubles neuro-développementaux (dyslexie etc.) seront abordés dans le détail afin de développer une prise en charge optimale de ces patients. Vous serez notamment capables d'orienter vers le spécialiste concerné le cas échéant, ou vers le médecin en cas de signes d'alerte.

- L'enfant : Spécificités physiologiques, pathologiques et cliniques, développement neurosensoriel et moteur
- L'enfant – Tests spécifiques : Protocole d'examen clinique adapté aux enfants, prise en charge et thérapeutiques spécifiques, diagnostic différentiel et orientation médicale
- La personne âgée : Spécificités physiologiques, pathologiques et cliniques, impat sensoriel et moteur du vieillissement, risque de chutes
- La personne âgée – Tests spécifiques : Protocole d'examen clinique adapté, prise en charge et thérapeutiques spécifiques, diagnostic différentiel et orientation médicale

SEMINAIRE 3 : Sport et posture, kinésio-taping

15 au 17 janvier 2026

Les questions suivantes seront étudiées en détail : quels sont les effets du sport sur la santé générale et posturale ? Quels sont les liens entre qualité de la posture et performance sportive ? Quels sont les facteurs de risque endogènes et exogènes du sport ? Quels sont les différents types de sport et leurs particularités sur le plan postural et implications cliniques ? Comment prendre en charge un patient sportif en podologie posturale ? Quelle influence du chaussage sur la posture et la performance sportive ? Enfin, les bases théoriques du kinésio-taping et son application pratique (notamment dans le cadre du sport) seront détaillées.

- Le sportif : Contrôle postural et moteur, spécificités cliniques du sportif et des différents types de sports, tests spécifiques, protocole d'examen clinique, thérapeutiques adaptées
- Kinésio-taping : Modes d'actions et preuves d'efficacité, indications et contre-indications, grands principes d'application, pratique sur différentes zones

SEMINAIRE 4 : Préférences sensori-motrices, modèle biopsychosocial

12 au 14 mars 2026

Lors de ce séminaire la physiologie des préférences sensorielles et motrices sera abordée. En particulier, les interactions fonctionnelles entre les différentes entrées du système de régulation de la posture et les notions d'idiosyncrasie, de repondération sensorielle et de vicariance, d'affordance et d'empan. Les implications cliniques, physiologiques et pathologiques des latéralités et préférences sensori-motrices seront précisées et illustrées de cas cliniques. Le modèle bio-psycho-social de compréhension de la douleur et de prise en charge des patients sera présenté. Les implications cliniques directes seront soulignées, avec notamment l'approche patient-centrée, l'évaluation des facteurs psycho-cognitifs avec des outils fiables et leur prise en charge par une communication adaptée seront détaillées.

BULLETIN D'INSCRIPTION - CURSUS POSTUROLOGIE 2024-2026

Coordonnées du Participant (tous les champs sont obligatoires)

Nom :	Prénom :
Téléphone :	Email :
Adresse :	Code postal et ville :

Informations complémentaires

Profession :	Date de naissance :
N°Adeli ou RPPS :	N°Ordre :

Merci de joindre à votre bulletin d'inscription un chèque d'acompte de 610€ (il ne sera pas encaissé avant le début)

REGLEMENT, FINANCEMENT ET INDEMNISATION

Le règlement se fera à chaque séminaire. Chaque séminaire est facturé 610€ + 60€ pour les 3 déjeuners (tarifs des déjeuners pour 2024 susceptibles d'évoluer en 2025).

Chaque séminaire est déposé individuellement auprès de l'ANDPC et du FIF-PL pour optimiser les prises en charge. Les prises en charges ne sont pas connues à ce jour et vous seront communiquées au fur et à mesure.

Attention pour un même séminaire, les financements ne sont pas cumulables.

CONDITIONS DE VENTE

La signature de ce bulletin d'inscription implique l'acceptation des conditions de ventes et engagements du stagiaire indiqués les pages suivantes.

Fait à : Signature et cachet :

Le :

CONTACT : justine.debruyne@habilisdeveloppement.fr - 02 51 79 09 84

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'organisme de formation HABILIS Développement, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 830 499 091, dont le siège est situé au 54 rue de la Baugerie – 44230 Saint Sébastien sur Loire (ci-après « l'Organisme de Formation » ou « HABILIS ») consent au client, acheteur professionnel qui l'accepte, (ci-après le « Client »), une formation issue de son catalogue de formations et/ou une formation répondant à ses besoins spécifiques. Le participant à toute formation est désigné « Participant ». Il s'agit soit du Client, soit d'un salarié du Client. Dans ce dernier cas, le Client se porte fort du respect des présentes par le Participant.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible et au plus tard le 30 juin 2024. Elles peuvent se faire via le site internet d'HABILIS ou via l'envoi par mail ou courrier d'un bulletin d'inscription. Elles doivent être accompagnées d'un chèque d'acompte de 610€.

L'inscription du participant sera confirmée par HABILIS par mail après réception de l'inscription et du chèque. L'accusé réception valide votre inscription. Celle-ci est effective et n'est pas conditionnée par la prise en charge de la formation.

Attention, l'accusé réception de l'inscription ne garantit pas la réalisation de la session. Le participant ne doit pas engager de frais non remboursables (déplacement par exemple) avant d'avoir reçu la confirmation de la réalisation de la session (convention et convocation). HABILIS s'engage à envoyer ces documents au moins 3 semaines avant la date de la session.

PAIEMENT ET PRISE EN CHARGE

Certains séminaire sont susceptibles d'être pris en charge par l'ANDPC, d'autres par le FIF-PL. Ainsi une partie de la formation est susceptible d'être prise en charge, sous réserve de validation des organismes concernés.

Prise en charge ANDPC

Certains séminaires sont susceptibles d'être pris en charge par l'ANDPC sous réserve de validation de la formation par l'ANDPC. Les forfaits de prise en charge sont définis chaque année et pour chaque profession. Chaque forfait comprend le paiement de l'organisme de DPC dispensant la formation (HABILIS Développement) et une indemnisation du professionnel de santé pour sa participation à l'intégralité de son action de DPC. Si le tarif du séminaire est supérieur à la prise en charge (ou si le séminaire n'est pas prise en charge), le participant devra régler la différence à l'organisme de formation.

Prise en charge FIF-PL

Certains séminaires peuvent, sous réserve d'acceptation, être remboursés par le FIF-PL (Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux). Les financements ANDPC et FIF-PL ne sont pas cumulables pour un même séminaire. Les plafonds de remboursement sont définis pour chaque profession et par thème. Le participant devra régler le séminaire à l'organisme de formation puis effectuer les démarches pour être remboursé par le FIF-PL dans un délai de maximum 10 jours suivant le 1er jour de formation.

Le règlement se fera à chaque séminaire (frais pédagogiques et frais de déjeuner).

FRAIS DE DEJEUNERS

Les frais de déjeuners doivent être séparés des frais pédagogiques pour des raisons réglementaires. Lors des formations, les déjeuners sont organisés par HABILIS et pris en commun dans un restaurant partenaire à tarif préférentiel. HABILIS règle directement le restaurant pour tous les participants. Le participant devra donc régler les frais de déjeuner à HABILIS (20€/déjeuner*). En cas de financement par l'ANDPC, c'est la convention de formation qui fait office de facture pour les déjeuners. En cas de prise en charge par le FIF-PL ou de financement personnel ou employeur, les frais de déjeuners seront précisés sur la facture.

*Remarque : Tarif 2024 susceptible d'évoluer. Les boissons ne sont pas prévues ni prises en charges lors de ces déjeuners.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SUITE

ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Le stagiaire s'engage à être présent sur toute la durée de la formation. Il s'engage à réaliser toutes les activités pédagogiques, à compléter tous les questionnaires et participer à toutes les évaluations qui font entièrement partie du processus de formation.

Le stagiaire s'engage à participer à la totalité de l'action de formation soit 24 jours. Une fiche de présence doit être signée pour chaque demi-journée. Si le stagiaire doit s'absenter pour un séminaire, une journée, une partie de la formation, il s'engage à prévenir HABILIS Développement et le formateur. En cas d'absence sur une partie d'un séminaire, le séminaire sera facturé dans sa totalité mais le stagiaire ne pourra pas bénéficier de prise en charge.

En cas d'absence exceptionnelle du stagiaire sur un séminaire, un forfait de 200€ sera facturé pour couvrir les dépenses incompressibles liées à l'organisation du séminaire.

En cas d'abandon en cours de cursus, le stagiaire s'engage au versement de la somme de 800€ à titre de dédommagement. Cette somme ne peut faire l'objet d'un financement par fonds publics ou paritaire.

En cas d'absence pour force majeure ou problème de santé, le stagiaire s'engage à prévenir l'organisme de formation au plus tôt et à fournir une copie de son arrêt de travail. Dans ce cas, le séminaire ne sera pas facturé.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT

Annulation tardive :

En cas de renoncement par le stagiaire dans un délai de 60 jours avant la date de démarrage du cursus, le stagiaire s'engage au versement de la somme de 800€ à titre de dédommagement. Cette somme ne peut faire l'objet d'un financement par fonds publics ou paritaire.

Si vous souhaitez annuler votre participation à un séminaire après votre inscription au cursus complet, il vous sera facturé des frais de 200€ (sauf pour raison de santé et sur présentation d'un justificatif).

Non présentation ou abandon en cours de stage :

En cas de non-présentation ou abandon en cours de stage, il vous sera facturé la totalité du stage. En cas d'abandon en cours de cursus, il vous sera facturé la somme de 800€ à titre de dédommagement.

Remarque : En cas d'absence ou de retard, il est nécessaire d'avertir Habilis ou le lieu de stage dont les coordonnées figurent dans la convocation. Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi-journée (matin et après-midi). Le stagiaire doit être présent sur toute la durée de la formation.

ANNULATION OU MODIFICATION DU FAIT D'HABILIS

Habilis se réserve le droit d'annuler ou de reporter le cursus au plus tard 40 jours avant le démarrage, si le nombre de stagiaires ne permet pas de réaliser la formation dans les conditions optimales sur le plan pédagogique. Dans ce cas, Habilis procède au remboursement du droit d'inscription dans les meilleurs délais. Toute indemnisation allant au-delà de ce remboursement sera exclue. Habilis se réserve la possibilité de modifier le planning prévisionnel établi au catalogue et s'engage à tenir informé le client de toute modification attachée à une session : date, lieu, prix, durée du stage. Le client est prévenu qu'il ne doit pas engager de frais non-remboursables avant la confirmation du cursus (réception de la convention de formation).

SUPPORTS PEDAGOGIQUES ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les supports pédagogiques mis à disposition sur l'environnement numérique, protégés par un mot de passe, sont couverts par le droit d'auteur. Toute reproduction ou diffusion sans autorisation, dans un but commercial ou non commercial, sur quelque support que ce soit, est interdite.

CONTACT : Justine Debruyne

justine.debruyne@habilisdeveloppement.fr - 02 51 79 09 84

CONDITIONS GENERALES DE VENTE SUITE

GESTION DES DONNES PERSONNELLES

Les données personnelles renseignées dans le bulletin d'inscription ou le formulaire d'inscription en ligne sont stockées dans la base de données d'HABILIS Développement.

En s'inscrivant à une formation, le participant accepte de recevoir les informations pour la formation à laquelle il est inscrit ainsi que les emailings d'HABILIS Développement. Le participant peut, sur simple demande, rectifier ou supprimer ces données ou encore s'opposer à l'envoi d'emails promotionnels (nous envoyons maximum un mail par mois).

DROIT A L'IMAGE

Lors de la formation, des photos pourront être prises pour les partager sur les réseaux sociaux ou le site internet d'HABILIS Développement. Si le participant ne souhaite pas apparaître sur les photos, il peut nous le préciser en amont ou en début de formation.

DROIT ET REGLES APPLICABLES

Les présentes conditions sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et HABILIS Développement à l'occasion de l'exécution de la convention, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Nantes.

Le Client s'engage à se conformer aux règles édictées dans le règlement intérieur remis après inscription dans le livret d'accueil et disponible sur habilisdeveloppement.fr.

RGDP - TRANSMISSION DE VOS DONNEES

Les données personnelles renseignées dans ce document seront stockées dans la base de données d'HABILIS Développement. Elles seront également transmises à notre partenaire Médicapteurs pour vos proposer une commande groupée de matériel.

Je m'oppose à ce que mes coordonnées soient transmises à Médicapteurs

Vous pouvez également à tout moment changer d'avis, nous demander de les supprimer ou de stopper l'envoi de messages.

CONTACT : Justine Debruyne

justine.debruyne@habilisdeveloppement.fr - 02 51 79 09 84